

**À l'attention des habitants de Seine Normandie Agglomération
chauffés au tout électrique**

Objet : pilotez votre chauffage et réalisez des économies d'énergie tout en contribuant à la transition écologique

Madame, Monsieur,

La transition écologique et énergétique se développe partout en France et sur notre territoire où elle implique la mobilisation de chacun d'entre nous. Seine Normandie Agglomération a ainsi **élaboré son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** pour notamment mettre en œuvre des actions concrètes de maîtrise des consommations énergétiques, de développement des énergies renouvelables et de réduction de nos émissions de CO2.

Dans ce cadre, Seine Normandie Agglomération soutient une initiative concrète permettant aux habitants du territoire chauffés à l'électricité de **bénéficier gratuitement** d'un **boîtier innovant de maîtrise et de réduction de leur consommation d'énergie**.

Ce boîtier connecté vous est proposé gratuitement **par la société française Voltalis**, opérateur qualifié par RTE (Réseau de Transport d'Électricité). Il vous permet de **réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergie et de mieux maîtriser vos consommations**. Son principe ? Réduire sur une très courte durée la consommation des appareils de chauffage et d'eau chaude électriques **aux moments où le réseau électrique en a le plus besoin et sans que cela n'affecte votre confort**. Agrégées simultanément sur des milliers de logements, ces réductions de consommation permettent de limiter le recours à des centrales thermiques polluantes et de réduire nos émissions de CO2.

- Pour vous, l'installation de ce boîtier, réalisée par un électricien agréé, **est gratuite et sans abonnement**. Vous bénéficiez également d'un **espace personnel sécurisé** accessible via une application mobile ou sur Internet : il vous offre la possibilité de **piloter votre chauffage à distance et de suivre votre consommation** pour aller encore plus loin dans les **économies d'énergie**.
- Pour **Seine Normandie Agglomération**, cette initiative constitue une **mise en œuvre concrète du PCAET** en permettant d'impliquer les habitants dans la réduction de la consommation d'énergie tout en participant à la sécurité de l'approvisionnement électrique de tous.

Tous les habitants, qu'ils soient propriétaires ou locataires d'un logement chauffé électriquement, **peuvent solliciter l'installation de ce dispositif éco-citoyen et solidaire**. Pour cela, Voltalis, en liaison avec **Seine Normandie Agglomération**, a réservé des boîtiers et dédié une équipe d'installation sur notre territoire pour équiper les foyers volontaires dès cet hiver.

En soutenant cette initiative, nous participons **tous ensemble** à une démarche concrète en faveur de nos concitoyens et de la transition énergétique de notre territoire.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Christian LEPROVOST

Vice-président en charge de l'Ecologie, de la Transition énergétique et de la Valorisation des déchets

Thibaut BEAUTÉ

Vice-président en charge de l'Habitat durable et des Autorisations d'urbanisme

Frédéric DUCHÉ

Président de Seine Normandie Agglomération

Des conseillers Voltalis viendront à votre rencontre pour vous présenter le dispositif et prendre rendez-vous pour une installation gratuite. Vous avez également la possibilité de les contacter directement :

- Par téléphone : **01 86 52 59 55**
- Par courriel : seinenormandieagglomeration@voltalis.com
- En flashant le QR code ci-contre et en complétant le formulaire



Information COVID-19 : tous concernés, tous responsables

Face aux risques sanitaires actuels, Voltalis prend toutes les dispositions nécessaires pour vous protéger et protéger ses collaborateurs qui œuvrent sur le terrain. Les équipements de protection individuels et le respect par tous des gestes barrières sont des mesures essentielles pour se protéger les uns et les autres. Chaque intervenant Voltalis a reçu l'équipement adéquat (masques, gants, et/ou gel hydroalcoolique...) et des consignes strictes : nous nous interdisons toute intervention chez un particulier présentant des facteurs de risques ou qui en manifesterait simplement le refus. Si c'est le cas, n'hésitez pas à vous signaler auprès des intervenants Voltalis qui respecteront votre choix.